



Le Bulletin

Informations communales

Mairie de Céligny

Août 2025

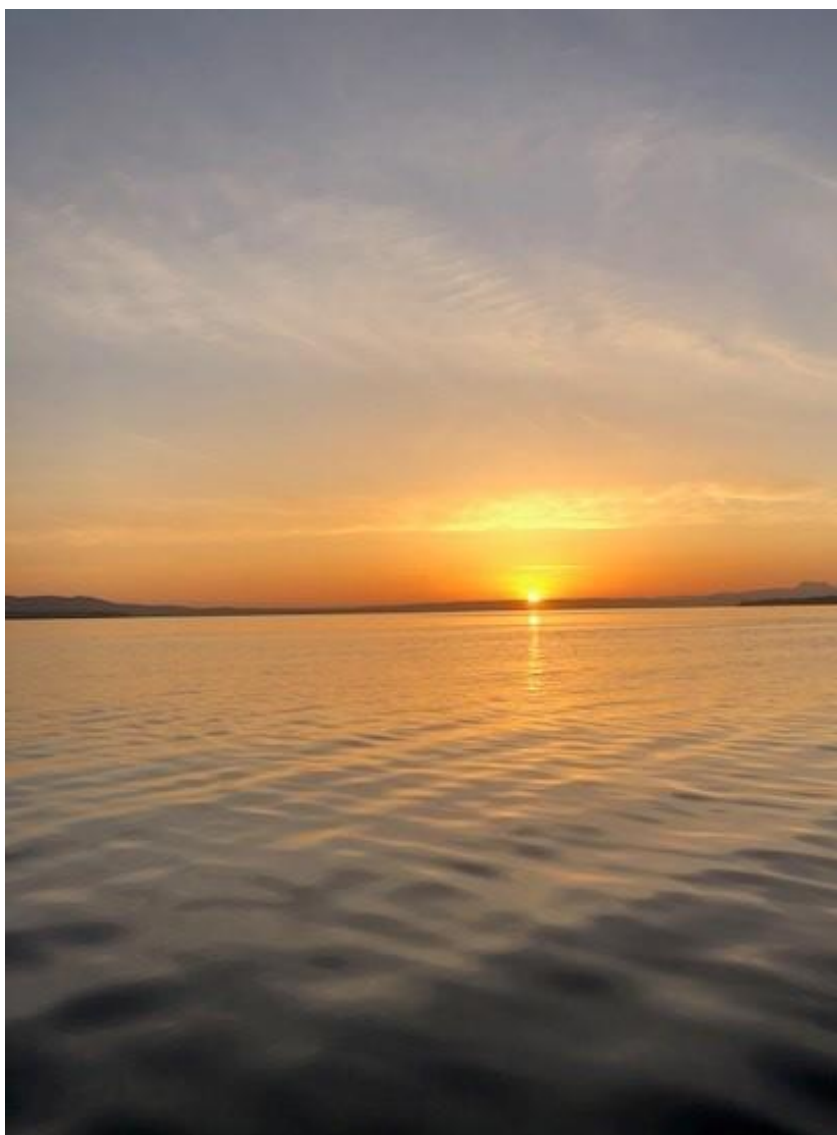


Photo : Herbert Schütz

Informations générales

Adresse de la Mairie :

Site internet :
www.celigny.ch

Route de Crans 1
Courriel :
info@celigny.ch

**Le guichet de la Mairie
est fermé le jeudi
pendant les vacances
scolaires**

Téléphone :

022 776 21 26

Ouverture de la Mairie

**(Attention
nouvel horaire)**

Mardi :

9h à 11h

Mercredi :

7h à 9h30

Jeudi :

16h à 19h

Personnel communal :

Pierre-Alain Aubert Secrétaire général

Heidi Schütz Secrétaire communale

Stéphanie Zuppinger Secrétaire comptable

Fabio Rodrigues Employé communal
(bâtiments)

Danyyil Bobrov Employé communal
(espaces verts)



Bibliobus

Comment s'inscrire ?

Pour emprunter au Bibliobus, il faut être inscrit aux Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. **L'inscription est gratuite et peut se faire dans le bus.**

Horaires 2025.

Le Bibliobus stationnera sur la place du village les mardi 12 août, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2025, entre **14h30 et 17h30.**



Une bonne occasion de profiter d'un service culturel à nos portes !

Informations : tél. 022/418 92 70 ou hors-murs.bmu@ville-ge.ch



BÉNÉVOLES

Rejoignez l'équipe du Critérium de Céligny !

Hâte de partager les émotions d'une compétition cycliste?

Envie de rencontrer d'autres passionnés?

Prêt(e) à contribuer pour un projet réussi?

Nous recherchons des personnes motivées pour nous aider à faire de cette journée un succès. Que ce soit pour l'accueil des participants, la sécurité du parcours, la logistique, etc, votre aide est précieuse.

Merci de faire partie de l'aventure !

Inscription - Scannez ici :



<https://www.criteriumceligny.ch/benevoles>

28 septembre 2025

Elections communales 2025

Le 1^{er} juin 2025 sont entrées en fonction nos nouvelles autorités communales.

Les membres de l'Exécutif communal, nouvellement élus sont :

Mesdames Gabrielle Bussard et Sabine Chassot Leiglon et Monsieur Marco Lopes Dias. A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'administration des communes, la fonction de Maire (fonction représentative uniquement, chaque membre de l'Exécutif conservant ses dicastères pour toute la législature), sera occupée en 2025-2026 par Mme Chassot Leiglon, en 2026-2027 par Mme Gabrielle Bussard, en 2027-2028 par M. Marco Lopes Dias, en 2028-2029 par Mme Gabrielle Bussard et 2029-2030 par Mme Chassot Leiglon.



Marco Lopes Dias
Conseiller administratif

Sabine Chassot Leiglon
Maire

Gabrielle Bussard
Conseillère administrative

Chaque membre de l'Exécutif communal reste responsable de ses dicastères pendant toute la législature, à savoir :

Mme Sabine Chassot Leiglon

- Administration générale, aménagement, communications et médias, déchets, eaux, finances, environnement et économie publique.

Mme Gabrielle Bussard

- Ecole, culture, loisirs, sports, social, mobilité, environnement et économie publique.

M. Marco Lopes Dias

- Ordre et sécurité publics, routes, espaces verts, bâtiments, informatique, environnement et économie publique.

Les prochaines séances de Conseil municipal auront lieu les 2 septembre 2025, 7 octobre 2025, 4 novembre 2025 à 20h15 et le 9 décembre 2025 à 18h30. Elles sont ouvertes au public. Soyez les bienvenus.

Le Conseil municipal, autorité législative communale, se compose quant à lui
dès le 1^{er} juin 2025 des 13 membres suivants :



Macarena Fatio, présidente du Conseil municipal



Léopold von Bredow



Paolo Gradassi



Julia de Grandbois



Tatiana Grushunova



Hocine Hamel



Pierre Laugeri



Susanna Meier Borer



Caroline Newmark



Jean-Georges Nguyen



Solveig Rüfenacht



Herbert Schütz



Ana de Sousa Gavin

Merci à eux pour leur engagement en faveur de la collectivité. Nous leur
souhaitons beaucoup de satisfaction dans leur nouveau mandat !

Jean-Jacques Nussbaumer, président du Conseil municipal sortant, a adressé ces mots à l'occasion de la dernière séance de Conseil municipal de la législature 2020-2025. La Mairie le félicite et le remercie pour son travail pendant toutes ces années !



Je prends donc encore la parole à la fin de ce Conseil municipal pour trois raisons : Cette séance est la dernière de ma « carrière » politique, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'en avoir été le président durant deux ans et je suis le doyen de cette assemblée, c'est pour ces raisons que je m'octroie ce court instant pour vous dire quelques mots.

Ce soir, j'ai donc eu envie de faire un petit discours pour marquer la fin de mon mandat au sein du Conseil. Je me suis mis au travail, au calme dans mon bureau, pour préparer ce texte. J'avais envie de l'écrire de manière « foormidaable », de le faire bien structuré mais pas trop soporifique, à la manière d'un Adolph Ogi, j'ai tenté un texte aux tournures de phrases bien faites, avec finesse et subtilité à la manière d'un Raymond Devos et pourquoi pas composer un texte finement drôle, impertinent et plein d'esprit à la manière d'un Thomas Wiesel.

J'ai fait un essai, puis deux et après plusieurs tentatives bien vites froissées au fond de la corbeille, je me suis résolu à me convaincre que cet objectif était bien trop ambitieux

Mais je suis un type plutôt obstiné dans le travail et je voulais malgré tout vous faire ce petit discours pour marquer le coup de ce dernier Conseil ensemble dans cette salle.

Alors, je me suis remis à la tâche pour trouver des tournures de phrases qui ne me sont pas venu si facilement que ça. Mais j'y ai mis du cœur.

Quand je regarde en arrière, je me rends compte alors de toutes ces années qui ont passé... qui ont passé bien trop vite. Il me semble même que le temps s'accélère.... Il n'y a qu'à voir à quelle fréquence je renouvelle mes boîtes de médicaments. C'est étourdissant ! Mais bon, en fin de compte, le but c'est de savourer les bons moments.

Ce soir, je fête la fin de mon mandat en tant que conseiller municipal après 32 ans de « service ». 32, c'est un chiffre qui commence à trahir un certain âge, 32 c'est aussi un chiffre qui pourrait imposer le respect ... mais je ne vous en demande pas tant ! 32 ans déjà que j'ai le plaisir de siéger au sein de ce conseil municipal de Céligny. Plein d'années de débats, de projets et de belles réussites pour ce petit territoire de presque 5 km²... avec très certainement quelques cheveux blancs en plus pour tout le monde !

Je pourrais dresser une liste exhaustive de toutes les réalisations de la commune : mais il y en

a beaucoup... et je n'ai pas trouvé le courage de me replonger dans la lecture de tous les PV.

Il y a bien sûr les réalisations visibles, qui marqueront le village : les appartements des Grands-Chênes, l'aménagement de la plage, le local des pompiers, le chemin piétonnier sur la route de Crans, le PAPCAV, le chemin du port, la route des Coudres, l'école et le parascolaire... et j'en oublie évidemment... ainsi que des toutes petites choses qui font que Céigny est un endroit où il fait bon vivre. Je suis content d'y avoir un tout tout petit peu contribué.

Il y a aussi les petites déceptions lorsque l'on n'est pas entendu : les panneaux de votations sur cette magnifique place, le terrain de pétanque supprimé au bord de l'eau, le maintien du salage des routes communales et les portes-vélos toujours pas installés à la plage ou au village...

Mais je suis aussi reconnaissant que des personnes au sein du village consacre une grande quantité d'heures à conserver l'attractivité de ce lieu. J'ai découvert que derrière chaque dossier, chaque projet, il y a beaucoup de travail, il y a des visages, des citoyens investis, des histoires humaines qui donnent tout leur sens à notre engagement.

Quand je repense à mes débuts, je me souviens avoir été persuadé qu'avec les acteurs du CM nous allions refaire le monde... Aujourd'hui, j'ai aussi appris que refaire le monde prend parfois plus de temps que prévu....

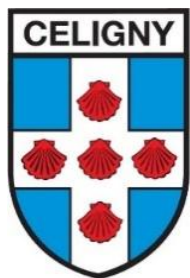
Toutes ces années ont été marquées par des belles rencontres. J'ai eu la chance de vous côtoyer et côtoyer plein de belles personnes ; vous êtes des collègues engagés, passionnés et même parfois un peu têtus mais c'est ce qui fait le charme de la politique locale ! J'ai connu des styles différents de management de notre village : de 1993 à 2007 Antoine Schütz, de 2007 à 2020 Mara Meriboute et Vincent Hornung jusqu'à aujourd'hui. Avec les différents adjoints, les gens qui formaient le conseil municipal et les collaborateurs administratifs, chacune et chacun ont réalisé un travail formidable et se sont investis magnifiquement.

Et puis, il y a eu les moments hors des murs de la mairie : les inaugurations sous le soleil ou la pluie, les fêtes de village où l'on danse et où l'on mange un peu trop, les 1er août, les escapades sur le terrain à la découverte de notre beau territoire, les voyages de fin de législatures pour découvrir des nouveaux coins en Suisse, en France, en Italie et même au Portugal.

Mais au-delà des anecdotes et des moments conviviaux, j'ai cette conviction que chaque petite action compte. Que ce soit pour être à l'écoute des habitants, préserver notre patrimoine et l'environnement dans lequel nous vivons ou préparer l'avenir, nous avons tous, à notre échelle, un rôle à jouer.

Alors, je lèverai mon verre pour vous ce soir au repas et je tiens encore à remercier chacun d'entre vous pour ces années de collaboration, les moments partagés et les belles réussites collectives. N'oubliez jamais de conseiller comme un ancien, de penser comme un adulte, de vivre comme un jeune, et de ne jamais cesser de rêver comme un enfant.

À vous toutes et tous, je vous souhaite une belle suite et surtout la pleine santé.



Vous prévoyez des travaux qui empiéteront sur la voie publique ?

Vous devez savoir qu'aucune tranchée pour l'installation ou la réparation de canalisations, égouts, eau, électricité, etc. ne peut être effectuée sur le domaine public sans autorisation de la Mairie ou du canton.

Il en va de même pour les dépôts de matériel et de véhicules. L'accord de la Commune peut être assorti d'une contrepartie financière.



Pour tous renseignements : info@celigny.ch ou tél. 022/776.21.26

**La Mairie a le plaisir de vous présenter
ses deux nouveaux collaborateurs :**



Fabio Rodrigues
employé communal (bâtiments)
dès le 1^{er} janvier 2025.

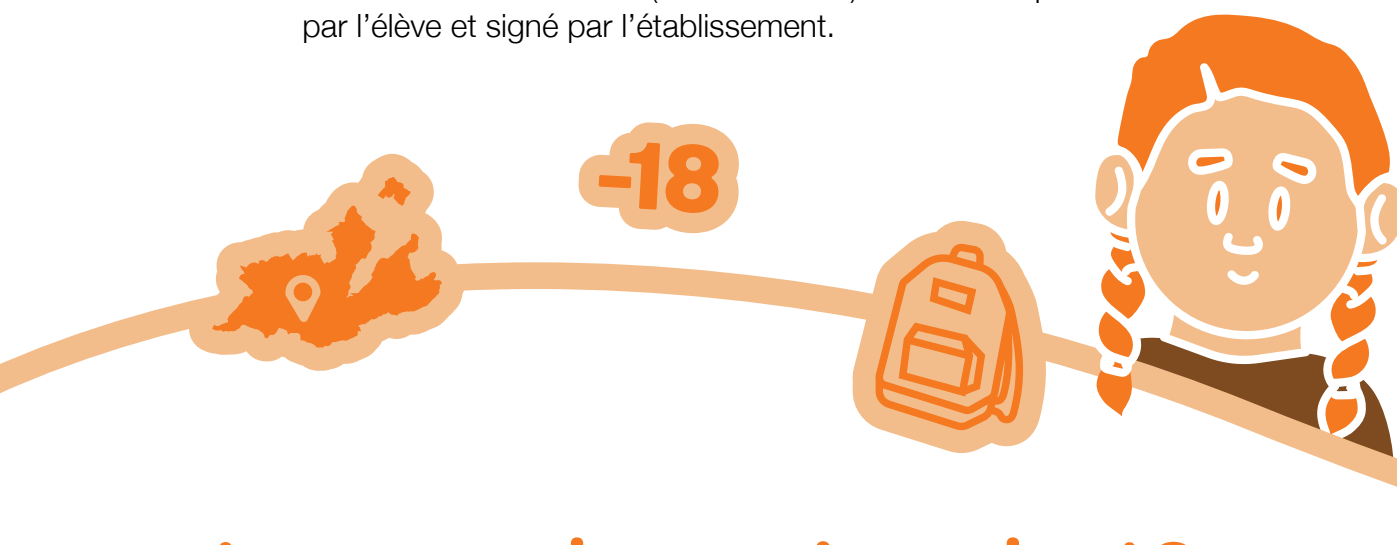


Danyyil Bobrov,
Employé communal (extérieurs)
dès le 1^{er} juillet 2025.

Bienvenue à eux !

Nouveautés en matière de subventions de transport !

- A** Vous avez reçu le courrier du Département de la santé et des mobilités avec un **code de réduction** ? Cela signifie que vous remplissez les conditions requises pour bénéficier d'un abonnement annuel unireso pris en charge par l'État de Genève pour l'année 2025.
- B** Vous n'avez pas reçu le courrier avec un **code de réduction** ? Cela signifie que vous devez effectuer des démarches supplémentaires afin de valider la prise en charge par l'État de Genève. Un des documents suivants est nécessaire :
- Un justificatif de domicile dans le canton de Genève de moins de 3 mois – les justificatifs valables (aux nom et adresse des parents) sont les suivants : factures d'électricité, de téléphone ou de l'assurance maladie, quittance de loyer, attestation de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM). *Pour les enfants, besoin d'un livret de famille ou justificatif parentalité ou tuteur légal.*
 - ou
 - Un certificat de scolarité de l'établissement genevois en cours de validité.
 - ou
 - Autre école reconnue dans le canton de Genève : un formulaire d'attestation de scolarité (**sur notre site**) dûment rempli par l'élève et signé par l'établissement.



**Jeunes de moins de 18 ans
résidant dans le canton
de Genève :
prise en charge à 100 %**

Afin de valider la demande de prise en charge par l'État de Genève, vous devez effectuer des démarches supplémentaires en fournissant les documents suivants :

- Un justificatif de domicile dans le canton de Genève de moins de 3 mois — les justificatifs valables (aux nom et adresse des parents) sont les suivants : factures d'électricité, de téléphone ou de l'assurance maladie, quittance de loyer, attestation de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM). Si le justificatif est au nom des parents, besoin du livret ou d'un justificatif de parentalité/tuteur légal.

et

- Pour les jeunes de 18-19 ans : un formulaire de déclaration sur l'honneur de revenus (**sur notre site**).
- Pour les jeunes de 20-24 ans : une attestation de RDU (revenu déterminant unifié) fournie par le Centre de compétences du RDU. La dernière attestation de RDU de l'année en cours ou de l'année précédente est nécessaire. Cette attestation est disponible dans votre espace e-démarches.



**Jeunes de 18 à 24 ans inclus
résidant dans le canton
de Genève et à bas revenus
(– 50'000 CHF / an):
prise en charge à 100 %**

σtpg

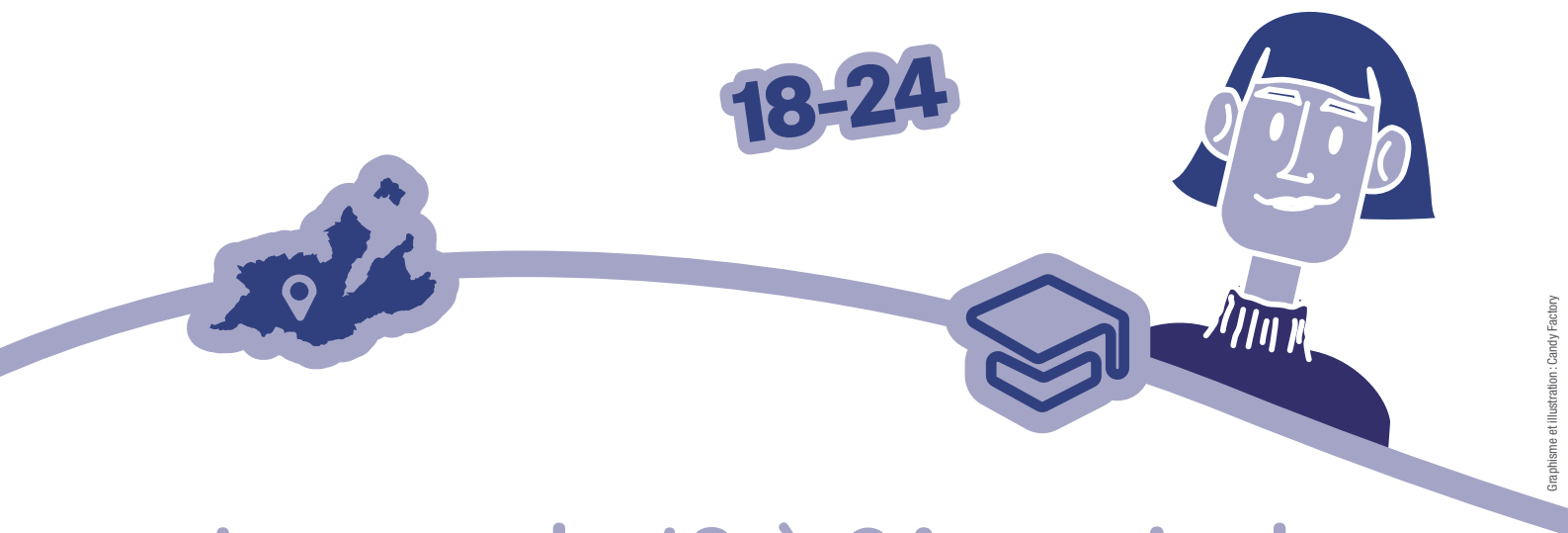
- A** Vous avez reçu le courrier du Département de la santé et des mobilités avec un **code de réduction** ? Cela signifie que vous remplissez les conditions requises pour bénéficier d'un abonnement annuel unireso pris en charge par l'État de Genève pour l'année 2025.
- B** Vous n'avez pas reçu le courrier avec un **code de réduction** ? Cela signifie que vous devez effectuer des démarches supplémentaires afin de valider la prise en charge par l'État de Genève. Les documents suivants sont nécessaires :

une attestation de formation de l'année en cours, valable au moment de la demande, selon la formation suivie :

- Formation au sein du DIP, de l'AGEP, des hautes écoles, de l'UNIGE ou de l'IHEID : une attestation émise par l'organisme (DIP, AGEP, hautes écoles, UNIGE ou IHEID).

ou

- Autre formation reconnue dans le canton de Genève : un formulaire d'attestation de formation ([sur notre site](#)) dûment rempli par l'élève et signé par l'établissement.



**Jeunes de 18 à 24 ans inclus
résidant et en formation
dans le canton de Genève :
prise en charge à 100 %**

σtpg



**Retrouvez les informations complètes
sur les abonnements pris en charge par l'État.**



Effectuez toutes vos démarches en ligne sur **tpg.shop**



Renouvellement d'abonnement et remboursement

Si vous possédez déjà un abonnement annuel unireso acheté en 2024, et en cours de validité, nous vous recommandons de procéder à son renouvellement quelques semaines avant son échéance courant 2025.

Lors du renouvellement de l'abonnement, vous pourrez faire une demande de remboursement pour la période de validité en 2025.

Vous trouverez les informations de remboursement et le formulaire en ligne sur notre page dédiée :



Obligation de voyager avec un titre de transport Création carte SwissPass

Il est important de rappeler que toute personne voyageant en transports publics doit posséder un titre de transport valide, même si elle bénéficie d'une prise en charge totale ou partielle du montant de son abonnement.

Tous les abonnements de transports publics sont activés sur une carte SwissPass. Nous recommandons donc à toutes les personnes qui n'en possèdent pas encore une de commander une carte SwissPass. La démarche est gratuite.

Pour créer un compte et commander une carte SwissPass en son nom ou à celui de son enfant, il est nécessaire de se connecter sur swisspass.ch.

*Une pièce d'identité en cours
de validité est indispensable.*



σ tpg



Subventions communales réservées aux habitants de Céigny.

➤ A l'achat d'un **vélo à assistance électrique** vous pouvez obtenir une subvention de CHF 250.- sur présentation de la facture originale (jusqu'à épuisement du budget dévolu).



➤ Pour **toute installation photovoltaïque**, une subvention de 200.- par KWC, calculée selon la taille de votre centrale, vous est octroyée sur demande dès que votre installation aura été certifiée par votre installateur.

➤ A l'installation d'une **pompe à chaleur**, certifiée et avec garantie de performance, une subvention de CHF 2'000.- peut vous être accordée.

➤ Pensez à installer un **récupérateur d'eau** branché à vos chenaux, la mairie offre une subvention de CHF 200.- sur présentation des factures de la cuve et du branchement.



➤ Le canton de Genève subventionne **l'installation de bornes de recharges** spécifiques aux véhicules électriques et ce, en collaboration avec la mairie. Montant de la subvention CHF 1'000.-, si le coût est inférieur maximum 50 % des frais d'achat et d'installation.



➤ Les personnes en âge AVS (65 ans) obtiennent sur présentation de la facture des CFF une subvention de CHF 100.- pour l'achat d'un **abonnement demi-tarif**.



Pour obtenir ces subventions et/ou plus de renseignements à leur propos, rendez vous sur le site internet de la commune www.celigny.ch ou courriel à info@celigny.ch ou encore au téléphone 022/776.21.26.

DECHETTERIE 39, ROUTE DE CELIGNY

Horaires d'ouverture

Mardi	18h15	19h15
Jeudi	18h15	19h15
Samedi	10h	12h00

La Mairie vous remercie pour le soin que vous apportez au tri de vos déchets.



Des containers spécifiques pour le verre, le papier-carton, le PET, le métal et l'aluminium, les textiles, les piles et les batteries, les capsules de café, les déchets verts en petite quantité ainsi que **les gravats en petite quantité** également (gravats, porcelaines, carrelages, etc.) sont à votre disposition.

DECHETS ENCOMBRANTS

Les **déchets encombrants et la ferraille** sont levés à domicile, le dernier vendredi de chaque mois. Les déchets devront être sortis avant 6h30 et déposés au lieu habituel de ramassage des ordures ménagères.

Ce ramassage est réservé aux déchets encombrants (meubles et autres objets de grande taille) et non aux déchets qui peuvent être triés et apportés à la déchetterie !

Les encombrants non pris en charge par la voirie doivent être récupérés par leur propriétaire !

Calendrier de levée des encombrants 2025

Les vendredis : 29 août 26 septembre
 31 octobre 28 novembre pas de levée en décembre

Ramassages à domicile.

Ramassage à domicile **des ordures ménagères** (sauf pour les immeubles de la route des Coudres) **tous les mardis** : les déchets doivent être sortis avant 6h30.

Ramassage à domicile des déchets organiques (containers bruns) : tous les vendredis, les déchets doivent également être sortis avant 6h30.

Attention !

- Pas de ramassage le vendredi 2 janvier 2026.

DECHETS ENCOMBRANTS ET ELECTRO-MENAGER

ESPACE DE RECUPERATION (ESREC)

RESERVE AUX PARTICULIERS

L'espace de récupération des Chanâts, chemin des Chanâts, 1293 Bellevue est à disposition des particuliers pour débarrasser gratuitement les déchets ménagers et encombrants : **les déchets de jardin, le papier et le carton, le verre, le matériel électronique, les déchets encombrants, les déchets spéciaux (piles, restes de peintures, huiles, ampoules et éclairages...), les gravats, le bois, les batteries, les pneus déjantés.**

Horaires :

Ouvert toute l'année du mardi au dimanche y compris les jours fériés, exceptés le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Horaire standard (mars à octobre)

Lundi : fermé

Mardi au vendredi : 15h à 19h

Samedi, dimanche et fériés : 10h à 17h

Horaire d'hiver (novembre à février)

Lundi : fermé

Mardi au vendredi : 14h à 17h

Samedi, dimanche et fériés : de 10h à 17h



Pensez aux œuvres caritatives pour les objets encore en bon état ou consultez des sites internet permettant de vendre, de donner, d'échanger ou de se procurer des objets à moindre prix.

Prendre ou récupérer des objets déposés dans un ESREC est interdit.

Appel à un tiers.

Lorsque vous faites appel à une entreprise (entreprise de transports/déménagement, association ou autre) et que vous la mandatez pour débarrasser vos déchets/encombrants, celle-ci n'est pas autorisée à accéder à l'ESREC. Seuls les particuliers qui amènent leurs déchets par leurs propres moyens aux ESREC ou avec un véhicule de location peuvent y accéder gratuitement.

Professionnels !

Les entreprises, artisans et associations ne sont pas autorisés à déposer leurs déchets dans les ESREC. Ils doivent s'adresser à un repreneur autorisé.

Pour plus d'informations : Info-Service 022 546 76 00

RECYCLAGE DU PET A CELIGNY

Les photos ci-dessous sont celles de NOS déchets PET récoltés à Céligny récemment. Ils ont dû être incinérés, car non conformes au règlement de recyclage du PET.

MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES.



SEULEMENT les bouteilles à boissons en PET!



Uniquement des bouteilles à boissons en PET avec le logo PET-Recycling



Les bouteilles à boisson en PET doivent être écrasées, avec le bouchon vissé.

Ce qui ne va pas dans la collecte du PET va dans LES ORDURES MÉNAGÈRES :

Bouteilles de lait, crème à café, yogourt à boire



Gobelets pour boissons, glaces, yogourts, etc.

Flacons de lessive et de détergent



Bouteilles de shampoings et autres produits cosmétiques

Blisters (coques en plastique) pour la viande, les légumes et les fruits



Petites bouteilles pour le vinaigre, l'huile et les sauces à salade

Tous les déchets



LA MAIRIE

Proche aidance Genève

SAVE THE DATE

31 octobre 2025
19h à 21h

CONCERT GRATUIT
SALLE COMMUNALE
D'ONEX

Entrée libre pour toutes
et tous



AVEC
**Le Beau Lac
de Bâle**
Gora



#merciprochaidant

TAILLE DES HAIES ET ENTRETIEN DES PARCELLES



Les propriétaires sont tenus de couper, jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées, à la verticale des bornes marquant les limites de propriété, à une hauteur maximale de 2 m. Les dispositions de l'art. 70 de la Loi sur les routes L 1.10 doivent être respectées en tout temps.

Les déchets verts en grande quantité ne sont pas acceptés à la déchetterie et doivent être apportés directement à la Compostière de Commugny, chemin du Stand (entre le stand de tir et l'autoroute).

Carte d'accès permanente au prix de CHF 30.- +TVA à commander à la Mairie,

Horaire d'été (mars à octobre):

Lundi au vendredi 10h30-12h00 et 16h00 à 17h30

Veillez noter que l'usage des souffleuses à feuilles équipées d'un moteur à explosion est interdit dès le 1^{er} février et ceci jusqu'au 30 septembre.

FEUX DE JARDIN

Les feux de jardin sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève depuis 2007. Il est notamment interdit d'incinérer : le papier, le carton, le bois et les palettes traitées, le bois fraîchement coupé ou détrempé par la pluie, les branches portant des feuilles ou des aiguilles vertes, les résidus de bois de menuiserie, les emballages, les caisses, les harasses, les meubles, le bois provenant de démolitions ou de travaux de transformation, les ordures ménagères, les huiles, les solvants, les matières plastiques, les restes de peintures, de mazout, de diesel, d'essence, les pneus, les panneaux en aggloméré ou les planches de coffrages et d'échafaudage.

Sont réservées l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire, renseignements : <https://www.ge.ch/entretenir-mon-jardin-mon-balcon/especes-exotiques-envahissantes> et l'incinération de déchets agricoles, tels que ceps de vignes, racines, souches d'arbres fruitiers et déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³ Art. 15B, alinéa 1, du règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets, du 28 juillet 1999.

Pour la protection de l'air et le respect du voisinage, veuillez respecter cette interdiction !

PENSEZ PRAIRIES FLEURIES!

DEPUIS PRÈS DE 50 ANS,
LA **SAPAN** RÉPOND À VOS BESOINS
ET VOUS ALIMENTE EN EAU DU LAC.

L'EAU EST PRÉCIEUSE:
PRÉSERVONS-LA!

SI
NYON

SAPAN

WWW.SAPAN.CH



Commerçants et artisans de la commune à votre service

Restauration

Buffet de la Gare de Céligny **DDM Sàrl**

Rte de Founex 25
022 776 27 70
info@buffet-gare-celigny.ch
www.buffet-gare-celigny.ch

Restaurant La Coudre **Vivimar Sàrl**

Rte des Coudres 200
022 960 83 60
vivimar@deckpoint.ch
www.resaurant-lacoudre.ch

Restaurant L'Enclave

Rte des Coudres 16
022 960 55 00
www.facebook.com/lenclave

Pizzeria des Grands-Chênes

Rte des Coudres 17
022 960 57 00
www.pizzeriadesgrandschenes.ch

La Célignote

Plage de Céligny
Ouverture saisonnière 1.5 au 30.9
079 594 20 99
www.celignote.ch

Habitat, arts et loisirs

L'Atelier du Becquet

Bobetso Véronique
Ch. De Becquet 16
079 617 71 11
vebosochat@gmail.com
www.latelierdubecquet.ch
Cours de modelage et céramique

Zeko Design

Zélie Guerra Kössler
079 550 29 43
www.zekodesign.ch
info@zekodesign.ch
Graphisme et communication

Gabin Ferra alias Fabien Guerra

Rte de Suisse 314
076 436 48 30
gabin.ferra@gmail.com
www.gabinferra.net
Compositeur à l'image, professeur de piano et composition

Céramiste « Atelier Brin de Terre » **Nicole Willi**

Ancienne gare route de Founex 20
1298 Céligny
www.brindeterre.ch
instagram : @brindeterre

CélAtelier

Rte des Coudres 4
Mme F. Courvoisier
076 376 46 69
Cours, soirées et animations diverses

Alimentation

Ferme La Pièce

Rte de Crassier 51
079 775 93 12
Vente d'œufs et de bois de cheminée

Le Clos de Céligny

Famille Schütz
Rte de Céligny 38
079 857 98 81
www.le-clos-de-celigny.ch
jschutz@le-clos-de-celigny.ch
Vente directe de vin et jus de raisin au caveau

Miellerie de Céligny

Mélanie Baudet, apicultrice
Rte des Coudres 29
079 251 18 74
melaniebaudet1@gmail.com
www.mielleriedeceligny.ch
Vente directe de miel et produits de la ruche, visites, parrainages

Rolli Adeline

Rte des Coudres 58
079 233 98 49
Produits du terroir, huile de colza, vinaigre

Commerçants et artisans de la commune à votre service

David et Julia Schütz

Rte de Céligny 30
079 207 05 49
Œufs, viande, fromage, céréales,
produits du terroir BIO
Instagram @domaine de Pré-Nuaz

Santé

Métakinébiologie et orthobionomy

Thérapies énergétiques

Stéphanie Zuppinger Noverraz
Ch. du Pry 21
079 471 85 33
www.espacepouretre.ch

Patricia de PosturesPilates

Pilates cours collectif & individuel & yoga
& autres cours
079 503 29 04
patricia@posturepilates.ch

Psychothérapie

Consultation pour adulte

Sabine Chassot Leiglon
Ch. de la Jacallaz 20
079 301 24 29
svc.leiglon@gmail.com

Travaux agricoles, élagage, terrassement, drainage, dénèigement et divers

Ferme La Pièce

Rte de Crassier 51
079 460 58 85

Rolli Eric

Rte des Coudres 58
079 255 76 12

Schütz David Sàrl

Rte de Céligny 30
079 790 10 05

Beauté / Vêtements / Chaussures

Coiffeur mixte femme/homme/enfants

Onglerie
Salon des Coudres by Carolina
Route des Coudres 60
022 557 00 04
079 432 73 46

Artisan bottier et cordonnier

Maître Vénitiens

Stefano Galenda
022 736 23 43
contact@maitresvenitiens.com
Réparation de chaussures, de sacs à main,
porte-monnaie et valises. Pose de fermeture
éclair.

Paysagistes

Imeri Sadik

Ch. des Ochettes 21
079 400 10 04

Jardin vert Ekrem R.

Entretien jardin
079 195 41 92
Er.jardinvert@gmail.com

Sports

Bodycoach Céligny Fitness

Rte des Coudres 50
022 362 20 66
best-ifas@span.ch
fitness et formation des coach, nutrition,
pilates, yoga

Cours de gym du dos/Pilates

Patricia Scherrer

Pédagogue du mouvement diplômée
Nordic Walking et activités physiques
adaptées pour les personnes en surpoids
www.planetgym.ch

Commerces

Hofer Jean-Daniel

Rte des Coudres 34
022 776 30 50
Vente, entretien, réparation de vélos et
machines de jardin

Hofer Grégoire

Rte des Coudres 34
077 443 24 90
hofer.robotique@gmail.com
Robotique de jardin
Vente, réparation de matériel à accus

CONTACT AVEC LA NATURE

En Europe, 75 % de la population vit en milieu urbain et est peu en contact avec la nature. Or, on reconnaît de plus en plus que ceci contribue à une augmentation des maladies et que, à l'inverse, le temps passé près des espaces verts et de la biodiversité a un effet bénéfique sur la santé.

Réduit l'apparition de troubles mentaux (dépression, anxiété, stress)

Les personnes en contact régulier avec la nature présentent une diminution modérée à grande des scores de dépression et d'anxiété¹



Améliore la concentration et diminue l'hyperactivité en cas de trouble du déficit et de l'attention avec hyperactivité (TDAH)

Différentes théories l'expliquent :

1 Biophilie :

l'humain est naturellement attiré par des éléments naturels comme la lumière, le vent, les odeurs, les sons, les paysages ou les animaux

2 Rétablissement de l'attention :

les paysages naturels sont riches en éléments qui favorisent la concentration et l'attention²

Diminue la tension artérielle

Diminution de 4,8 mmHg de la tension artérielle systolique en moyenne en faisant des promenades régulières dans la nature¹



Diminue le risque de diabète

Une méta-analyse montre que les personnes en contact modéré ou important avec des espaces verts présentent une réduction significative de l'incidence de diabète³



Augmente les défenses immunitaires et le microbiote

Le monde trop « stérile » des milieux urbains conduit à une perte de biodiversité et à un appauvrissement de la flore de la peau, avec une augmentation des allergies et des maladies cutanées. Des études mettant en contact des enfants avec du sol de forêt et de campagne ont montré un renforcement de leurs marqueurs de défense immune et de leur microbiote⁴



Réduit la mortalité

Des études ont montré que les personnes vivant entourées de verdure ont une mortalité globale toutes causes confondues plus basse que celles résidant dans des milieux urbains, ce qui encourage la création d'espaces verts urbains ou le contact avec la nature⁵



Renforce les muscles et le cœur

Un exercice régulier de marche en nature augmente le nombre de pas par jour et améliore la force musculaire et la fonction du cœur, des poumons, ainsi que de tout le système cardiovasculaire²



LA PRESCRIPTION VERTE

- ◆ Passer plus de 2 heures par semaine dans un lieu naturel ou un parc
- ◆ Jardiner à la maison ou dans des jardins partagés
- ◆ Participer à des activités de conservation et d'observation de la nature
- ◆ Encourager les espaces verts et la piétonnisation dans l'espace public



Quand aborder la question du contact avec la nature ?

Notamment en cas d'hypertension, stress, surpoids/obésité, diabète, syndrome métabolique, sédentarité, maladies respiratoires (asthme, BPCO), trouble de déficit d'attention, anxiété, dysbiose (constipation), infections fréquentes, dépression, insuffisance cardiaque, en postopératoire.

RÉFÉRENCES

1. Nguyen P-Y, Astell-Burt T, Rahimi-Ardabili H, Feng X. Effect of nature prescriptions on cardiometabolic and mental health, and physical activity: a systematic review. Lancet Planet Health 2023; 7: e313-28.

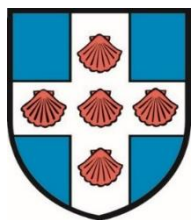
2. Senn N, Gaillie M, del Río Carral M, Gonzalez Holguera J (dirs). Santé et environnement. Vers une nouvelle approche globale. Edition RMS, 2022. PDF téléchargeable gratuitement. Le chapitre 34, « Cobénéfices pour la santé du contact avec la nature » (Gonzalez Holguera J et Senn N) contient un très grand nombre de références.

3. Caoimhe Twohig-Bennett C, Jones A. The health benefits of the great outdoors: A systematic review and meta-analysis of greenspace exposure and health outcomes. Environmental Research 2018; 166: 628-637.

4. Roslund MJ, et al. Biodiversity intervention enhances immune regulation and health-associated commensal microbiota among daycare children. Sci. Adv. 2020; 6: eab2578.

5. Rojas-Rueda D, Nieuwenhuijsen MJ, Gascon M, Perez-Leon D, Mudu P. Green spaces and mortality: A systematic review and meta-analysis of cohort studies. Lancet Planet Health 2019 Nov; 3(11): e469-e477. Erratum in: Lancet Planet Health 202. Aug;5(8):e504.

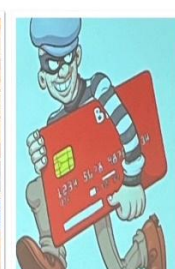




Le « Café des aînés »



Si vous faites partie des seniors de Céligny et que vous souhaitez être informé.es et/ou participer aux prochaines activités organisées par le « **Café des aînés** »,
annoncez vous
par e-mail : info@celigny.ch
ou par téléphone : 022 776 21 26





FAUX POLICIER VRAIE ARNAQUE



Des personnes se font passer pour des policiers et appellent leurs victimes pour tenter de les escroquer.

La police ne se présentera jamais et sous aucun prétexte à votre domicile pour récupérer vos cartes bancaires, codes secrets, bijoux ou de l'argent.

En cas d'appel douteux,
raccrochez immédiatement.

En cas de visite suspecte à votre domicile,
n'ouvrez pas et ne remettez jamais vos biens.

Au moindre doute appelez la police !



117



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS



www.sportsge.ch/changeonsladonne



OBJECTIF:
40%
DE
FEMMES
DANS LES
COMITÉS
SPORTIFS

#ChangeonsLaDonne

Un club plus égalitaire

est un club gagnant

REPAS DE SOUTIEN
«NAMASTE GUMDA»
SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025
SALLE COMMUNALE CELIGNY



REPAS AUX SAVEURS DU NÉPAL
PRÉSENTATION DE NOS PROJETS
«GUMDA, MACHHAKHOLA,
YAMGAUN & BIRGUNJ»
MARCHÉ NÉPALAIS

ADULTES CHF 55.-
ENFANTS -10 ANS GRATUIT

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS
WWW.NAMASTEGUMDA.COM
CONTACT@NAMASTEGUMDA.CH
ALAIN PIPOZ 079 6488485

Evolutions du réseau tpg, août 2025

RIVE DROITE

Chantier du tram Nations-Grand-Saconnex-Ferney – mise en place de déviations.

En raison du début des travaux liés à la prolongation du tram entre Nations et Ferney, des modifications de parcours sont mises en place.

- L'arrêt Nations du tram 15 est déplacé à l'arrêt Sismondi, qui est renommé Nations ;
- La ligne 5 direction aéroport dessert le secteur de l'OMS-BIT en passant via Appia. La ligne 5 direction Thônex, Vallard redescend via Intercontinental ;
- La ligne 8 direction Veyrier passe via Intercontinental ;
- La ligne 51 est prolongée entre le Bouchet et Nations via Intercontinental ;
- La ligne 55 est prolongée depuis Collex-Bossy jusqu'à Genève-Aéroport, via Grand-Saconnex place ;
- Une nouvelle ligne 58 est créée entre Palexpo et Tunnel Routier durant le chantier pour desservir le quartier de Susette et assurer une connexion avec les lignes 5 et 8 à Grand-Saconnex place.
- La ligne 59 passe par l'arrêt Le Pommier avant de rejoindre Grand-Saconnex place ;
- La ligne 60 passe désormais dans le tunnel des Nations et ne dessert plus Grand-Saconnex place.

Dès le 18 août 2025, les lignes 50, 52, 54 et 55 évoluent pour plus de confort pour les clientes et clients. Qu'il s'agisse d'horaires ou de trajets, de multiples possibilités de liaisons seront proposées aux communes de la rive droite avec une amélioration des connexions avec le Léman Express, les trains CFF et le réseau tpg à l'aéroport.

Commune de Versoix

- La ligne 54 augmente sa fréquence à la demi-heure du lundi au samedi.
- Les lignes 50 et 54 sont désormais synchronisées et combinées au quart-d'heure sur le parcours commun entre La Pelotière et le Centre sportif via Pont-Céard.
- Toutes les courses assurent des connexions avec les trains à Versoix, gare.

Trois lignes à la demi-heure vous permettent également de rejoindre l'aéroport, soit par Genthod (ligne 50), soit par Collex-Bossy (lignes 54 et 55).

Communes de Bellevue et Genthod

La ligne 52 voit ses horaires modifiés du lundi au vendredi aux heures creuses au départ de Genthod, pour rejoindre le Léman Express aux gares de Genthod-Bellevue ou Les Tuileries.

Commune de Collex-Bossy

- La ligne 52 est toujours au quart d'heure permettant ainsi à la population de rejoindre facilement le Léman Express à la gare des Tuileries.
- La ligne 54 augmente sa fréquence à la demi-heure du lundi au samedi.

Les arrêts sont revus dans le village de Collex. La 54 dessert désormais Collex, centre et la 55 Crest-d'El.

Les courses exceptionnelles de la ligne 55 en lien avec le CO Colombières sont toutes remplacées, dès la rentrée du 18.08.2025, par les courses régulières des lignes 54 et 55, bien plus fréquentes.

Tous les arrêts empruntés par les élèves du CO Colombières sont desservis.

La ligne 59 voit une amélioration de son offre en soirée avec l'extension de ses horaires entre 21h et 00h30 du lundi au dimanche et une fréquence toutes les 60 minutes.

La ligne 68 a un nouveau parcours entre Meyrin-Gare et Blandonnet avec des arrêts intermédiaires en direction de Blandonnet (Signal et Renfile).

La ligne 73 renforce son offre à 30 minutes le samedi entre 7h et 19h et étend son service entre 21h et 00h30 du lundi au dimanche. Par rapport à ses courses scolaires, dès la rentrée du 18.08, la ligne 73 proposera un ajout de courses entre Satigny, Camping Bois de-Bay et Satigny, gare. Les horaires seront adaptés tant pour l'heure du début des cours que pour celle de la sortie.

CARTE JOURNALIÈRE CFF, NOUVELLE VERSION !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, vous avez l'opportunité d'acheter auprès du guichet communal, la nouvelle « carte journalière dégriffée Commune ».

La nouvelle offre s'inspire de la carte journalière dégriffée CFF. Elle comprend deux niveaux de prix, elle est disponible pour la 1^{ère} et la 2^{ème} classe avec ou sans abonnement demi-tarif.



- Elle est disponible de 6 mois à 1 jour avant le voyage
- La carte journalière dégriffée « Commune » est nominative (nom, prénom et date de naissance indispensables)
- Le contingent par commune disparaît, le prix le plus bas est disponible au plus tard 10 jours avant le voyage.

Classe et segment de prix	Niveau de prix 1, disponible jusqu'à 10 jours avant le jour du voyage	Niveau de prix 2, disponible jusqu'à 1 jour avant le jour du voyage
2 ^{ème} classe, 1/2	39 francs	59 francs
2 ^{ème} classe, 1/1	52 francs	88 francs
1 ^{ère} classe, 1/2	66 francs	99 francs
1 ^{ère} classe, 1/1	88 francs	148 francs

Achat au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture (mardi de 9h à 11h, mercredi de 7h à 9h30 et le jeudi de 16h à 19h).

Prévention : Tout le monde peut être acteur-ric(e) de la prévention du suicide #LÀPOURTOI2025

À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa nouvelle campagne #LÀPOURTOI2025. Cette année, le message clé est : « Tout le monde peut être acteur-ric(e) de la prévention ».

En 2025, l'association STOP SUICIDE fête ses **25 ans** : un quart de siècle à informer, sensibiliser et lever le tabou sur la thématique du suicide des jeunes. **Le suicide étant la première cause de mortalité chez les 15-29 ans**, la mission de prévention et de déstigmatisation de l'association reste primordiale. Chaque année, l'association développe une nouvelle campagne de prévention. Cette année, l'accent est mis sur **l'entourage** et son rôle dans la prévention du suicide.

L'entourage des jeunes joue un rôle clé dans la prévention du suicide, de par sa proximité et sa capacité à intervenir en amont. Outiller les familles, les professionnel·les ainsi que les jeunes eux-mêmes peut grandement contribuer à la prévention du suicide.

Afin de mettre en avant l'importance de l'entourage dans la prévention du suicide, STOP SUICIDE a fait appel à des professionnel·les, des figures politiques, des proches ainsi qu'aux jeunes eux-mêmes. À travers de courtes vidéos partagées sur les réseaux sociaux, ces acteur·rices livrent leur message, axé sur leur vision et leurs pistes d'action, afin de proposer des solutions concrètes à l'entourage des jeunes. Vous y retrouverez notamment la chanteuse Izia Jeen, la médecin et politicienne Louise Trottet, des jeunes engagé·es et bien d'autres !

Pour célébrer cette année anniversaire, STOP SUICIDE se dote d'une nouvelle identité visuelle : nouveau logo, nouveau site internet et nouvel univers graphique. En parallèle de ces changements et de sa nouvelle campagne de prévention, l'association multiplie ses actions en ligne et hors ligne : **tables rondes, pièces de théâtre, expositions, jeux vidéo, ateliers de prévention, et bien d'autres initiatives**, afin d'être toujours plus proche des jeunes et de leur entourage.

Retrouvez toutes les actions et événements auxquels l'association prend part, ainsi que les capsules vidéo de sa nouvelle campagne, sur stopsuicide.ch, Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

STOP SUICIDE



Adresses utiles

URGENCES MEDICALES	tél. 144
POLICE et sauvetage sur le Lac	tél. 117
SERVICE DU FEU Commandant des pompiers de Céligny Cap. Florian Baudet	tél. 118 tél. 079 460 58 85
GENDARMERIE DE VERSOIX Ilotièrè Alessandra Di Lorenzo Le poste est ouvert au public de 10h à 17h Samedi : fermé. www.geneve.ch/police	tél. 022 427 63 00
Communication à la Police	tél. 022 427 81 11
ECOLE DE CELIGNY	tél. 022 776 17 13
APEC, présidente Mme Solange van Gelder (Association des parents d'élèves de Céligny)	apec.secretariat1298@gmail.com
IMAD Institution genevoise de maintien à domicile, antenne de Versoix	tél. 022 420.48.38
CAS Versoix - centre d'action sociale	tél. 022 420.48.00
Dôme Seniors, assistance sociale et administrative pour les aînés	tél. 079 701 59 60
Consultations juridiques Versoix	tél. 022 779.25.86
EMS Résidence Bon-Séjour Versoix EMS Résidence ST-Loup Versoix	tél. 022 775.24.24 tél. 022 799.15.25
FOYER DE JOUR LIVADA Versoix	tél. 022 779 01 01
REPAS A DOMICILE Central de Carouge	tél. 022 420.23.00
TELEALARME	tél. 022 420.24.00
Permanence « Accueil Ukraine » Rte de Meyrin 49 – 1203 Genève 9h à 16h tous les jours	tél. 022 420 59 00
Consommation d'alcool et cannabis chez les ados ! Infos et conseils :	www.mon-ado.ch
Urgences violences domestiques 24/24 anonymat garanti (en 8 langues)	tél. 0840 110 110



2025

Agenda des manifestations

Dates	Manifestations	Organisateurs
28 au 31 août 2025	Championnat suisse d'attelage	<i>La Grande Coudre</i>
1 ^{er} septembre 2025	Séance d'information rénovation immeubles Fondation communale	<i>Conseil de Fondation</i>
6 septembre 2025	Repas de soutien en faveur de projets humanitaires au Népal	<i>Association Namasté Gumda</i>
20 septembre 2025	Clean Up Day (engagement collectif en faveur d'une Suisse propre)	<i>Commission du Conseil municipal</i>
28 septembre 2025	Critérium de Céligny Course cycliste	<i>CycloCéligny</i>
28 septembre 2025	Accueil des étudiants de Bossey au Temple de Céligny	<i>Paroisse protestante</i>
12 décembre 2025	Fête de l'Escalade	<i>Commission du Conseil municipal et Mairie</i>
20 décembre 2025	Repas de Noël des aînés de la commune	<i>Mairie</i>